

Cote du document:	<u>EB 2017/120/R.9/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>9 a) i)</u>
Date:	<u>7 avril 2017</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

République de l'Angola

Projet de développement et de
commercialisation en faveur des petites
exploitations agricoles dans les provinces de
Cuanza Sul et Huila

Additif

Conseil d'administration – Cent vingtième session
Rome, 10-11 avril 2017

Pour: Approbation

Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet de développement et de commercialisation en faveur des petites exploitations agricoles dans les provinces de Cuanza Sul et Huila (EB 2017/120/R.9). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et le trait de soulignement correspond aux suppressions.

Page iii, Sigles et acronymes

Le sigle du projet est modifié comme suit dans l'ensemble du document:
"SADCP-C&H-SAMAP"

Page iv, Résumé du financement

"Conditions du prêt du FIDA: Ordinaires: délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 5 ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA"

Page 1, paragraphe 3

La première phrase est modifiée comme suit:

"L'Angola ___ a en partie atteint les cibles fixées dans le cadre des Objectifs ___ du Millénaire pour le développement, et il se place dans le bas du classement tant pour les indicateurs de développement humain que pour ceux relatifs à l'environnement économique."